



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 18 mars 2019 à 18h30

- Décide de valider le plan de gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse ;
- Décide de reconduire la nomination de M. L. Merlanti au titre de répondant communal en charge du plan canicule ;
- Décide d'accorder son autorisation pour la pose d'affiches du Giron des musiques de la Côte Ouest Gland ;
- Décide de procéder à la sécurisation du préau de l'école, avec la pose de barrière et portail.

La Municipalité